

le vrai



sur le

du faux

Bois chaleur

**Êtes-vous sûr d'être bien dans
le vrai et d'avoir la bonne info ?**



Montpellier
Méditerranée
métropole

Vrai

Faux

Le vrai du faux

sur le Bois-chaaleur

Faux



LE BOIS-CHALEUR EST UNE ÉNERGIE PLUS COÛTEUSE QUE LES ÉNERGIES FOSSILES.

Le bois-chaaleur est une énergie renouvelable et locale, ce qui en fait une alternative moins coûteuse que les énergies fossiles, dont les prix sont volatiles et dépendent de l'importation de ressources. Le bois de chauffage est considéré comme l'énergie la plus accessible avec un prix deux fois inférieur à celui du gaz pour le bois bûches, et cela est d'autant plus vrai quand le bois chaleur alimente des réseaux de chaleur ou des chaudières collectives.

ÉVOLUTION DU PRIX DU BOIS ÉNERGIE

Prix livrés, en € TTC/kWh

	2021	Fin 2022	Jun 2023
BOIS BÛCHE (33cm)	4,1	4,4	4,4
GRANULÉS SAC PAR PALETTE	7,4	13,1	10,1
GRANULÉS EN VRAC	6,3	11,6	9,4
GAZ**	6,8	8,5*	12,3*
FIUOL	8,9	15,1	11,4
ÉLECTRICITÉ**	17,9	19,2*	22,8*

*avec le bouclier tarifaire **tarif réglementé

Source : enquête sur les prix des combustibles bois en 2022-2023, ADEME, juin 2023 et MTE/PB/CEEB/ONF

Vrai

LE BOIS-CHALEUR DOMESTIQUE PEUT GÉNÉRER DES PARTICULES FINES.

Si la combustion du bois est mal maîtrisée (appareil ancien et mal entretenu, mauvaise qualité du bois...) elle génère des particules fines (PM10 et PM2,5) et des composés organiques volatils (COV) dangereux pour la santé. Cependant l'utilisation de foyers fermés et d'un bois sec de bonne qualité permet d'avoir une combustion plus performante et donc de réduire considérablement les émissions de particules fines.

NB : Les appareils de combustion sont de plus en plus performants. Les plus efficaces génèrent en un an 10 fois moins de particules fines que l'usure des pneus d'une voiture parcourant 15 000km (source Ökofen).

NB 2 : les foyers ouverts représentent 10% du parc domestique mais émettent 21% des particules liées au chauffage au bois (Ademe).

Faux

LES CHAUFFERIES BOIS COLLECTIVES IMPACTENT FORTEMENT LA POLLUTION DE L'AIR.

Le taux d'émissions de polluants d'une chaudière collective aux pellets ou au bois déchiqueté est moins important que les valeurs limites imposées par la loi. La qualité des appareils et du combustible ainsi que l'entretien régulier des installations favorisent une combustion maîtrisée. L'utilisation de filtres à l'évacuation des fumées permet aux chaudières, alimentant les réseaux de chaleur ou en habitat collectif, d'être sous les seuils d'émissions de la réglementation française. Des contrôles réguliers de rejets atmosphériques par un organisme indépendant sont imposés par la réglementation ICPE 2910 (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) à partir d'une puissance de 1 MW.

NB : suivant la puissance de la chaudière, la réglementation impose des émissions maximums de 30 à 55 mg/Nm³. La mise en place de filtres performants, tels que les filtres à manche, peut permettre d'obtenir des concentrations autour voire sous les 10 mg/Nm³.

Faux

LES FOYERS OUVERTS SONT PLUS EFFICACES QUE LES FOYERS FERMÉS.

Les foyers ouverts de type cheminée sont peu efficaces : seuls 15% de la chaleur produite sert effectivement à chauffer le logement. Les foyers fermés de type inserts ou poêles peuvent atteindre des rendements de 80 à 90%. Cependant ces performances dépendent de la bonne installation et du bon entretien de l'appareil ainsi que du type de combustible utilisé.

NB : Afin de valoriser pleinement le pouvoir énergétique du bois, les bûches doivent justifier d'un taux d'humidité inférieur ou égale à 20 %. Utiliser une bûche avec un taux d'humidité à 30 % dégagera très peu de chaleur pour beaucoup d'émissions de particules fines dans l'atmosphère. De plus, une bûche sèche à 20 % dégagera deux fois plus de chaleur qu'une bûche à 30 % d'humidité.

Vrai

LE BOIS-CHALEUR EST UNE ÉNERGIE RENOUELABLE.



La combustion du bois émet du CO₂, mais cette quantité est compensée par la croissance des arbres. Le bois-chaleur est donc une énergie neutre en carbone, qui contribue à la lutte contre le changement climatique. De plus lorsqu'il est utilisé comme énergie de substitution face à une énergie fossile il permet d'éviter les émissions de CO₂ liées à celle-ci.

On estime que, pour produire 1 m³ de bois, l'arbre extrait le dioxyde de carbone d'1 million de m³ d'air.

Faux

LES GRANULÉS OU PELLETS COMPORTENT DES COLLES TOXIQUES.



Le granulé de bois est un combustible produit à partir des sciures, copeaux ou chutes de bois de feuillus et résineux. Ces produits résiduels sont alors séchés, broyés puis comprimé à très haute pression sans aucun additif. Ainsi les granulés 100% résineux sont privilégiés car la résine naturellement contenue dans ces essences fait office de colle.

Faux

LE BOIS-CHALEUR EST UNE ÉNERGIE QUI CONTRIBUE À LA DÉFORESTATION.

La France est un pays qui produit plus de bois qu'il n'en consomme, c'est-à-dire que l'accroissement forestier français est supérieur à nos prélèvements. Le bois utilisé pour le chauffage est donc issu de forêts gérées durablement, qui ne contribuent pas à la déforestation car il provient en partie du reliquat du bois d'œuvre et ne lui fait pas concurrence.

NB : le taux de prélèvement de bois représente environ la moitié de l'accroissement naturel annuel de la forêt française :

En France, le gisement forestier est préservé car les prélèvements de bois sont inférieurs à l'accroissement naturel de la forêt. Le volume de bois en forêt augmente donc tous les ans.



CAPITAL SUR PIEDS EN FORÊT*
2,8 MILLIARDS DE M³



ACCROISSEMENT
NATUREL ANNUEL



PRÉLÈVEMENT
ANNUEL

Vrai

LE BOIS-ÉNERGIE PEUT ÊTRE UTILISÉ POUR PRODUIRE DE L'ÉLECTRICITÉ.



Le bois-énergie peut être utilisé pour produire de l'électricité :

- De manière secondaire dans des centrales de cogénération, qui produisent à la fois de l'électricité mais surtout de la chaleur,
- Comme production principale dans des centrales de grandes puissances mais avec un rendement faible de l'ordre de 30% et un approvisionnement problématique.

NB : la pyrolyse du bois pour produire des biocarburants ou la production électrique seule sont des usages non pertinents du bois en énergie, d'où l'utilisation du terme « bois-chaleur ».

Vrai

LE BOIS-CHALEUR EST UNE ÉNERGIE QUI CRÉE DES EMPLOIS.



En France, la filière bois énergie compte environ 40 000 emplois directs et indirects, auxquels peuvent être ajoutés entre 20 000 et 30 000 emplois informels (liés aux volumes de bois bûches non commercialisés et utilisés par les particuliers).

NB : Aujourd'hui, plus de la moitié de la récolte de bois dédiée à l'énergie provient des coproduits de la sylviculture ou des résidus de la transformation de bois d'œuvre ou du bois industrie. En créant des voies de valorisation pour ces résidus, le bois-chaleur participe à l'équilibre économique de la filière bois dans son ensemble.

Faux

UN ARBRE ANCIEN ABSORBE PLUS DE CO₂ QU'UN ARBRE JEUNE.

CO₂

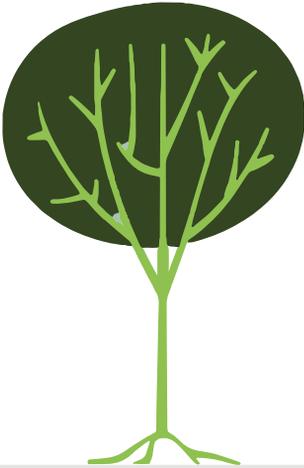
Un arbre très jeune qui n'a que peu de feuilles fait peu de photosynthèse et donc retire moins efficacement du CO₂ de l'atmosphère qu'un arbre en pleine croissance. A contrario, lorsqu'un arbre vieillit, sa croissance finit par ralentir. Il dépense beaucoup d'énergie pour entretenir sa structure et dispose d'une capacité limitée pour produire du bois nouveau et donc capter du carbone.

Un vieil arbre stockera donc moins de CO₂ qu'un jeune arbre en pleine croissance mais plus qu'un très jeune arbre avec un faible feuillage.

Faux

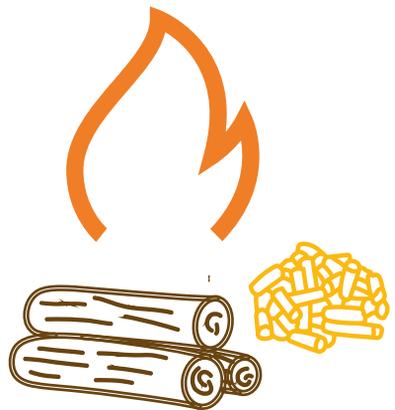
LA FORÊT FRANÇAISE EST MAJORITAIREMENT PUBLIQUE.

75% de la surface forestière française est privée (soit 12 millions d'ha) répartis entre 3,3 millions de propriétaires et seulement 36% de ces forêts sont dotées d'un document de gestion (plan simple de gestion, code de bonnes pratiques sylvicoles ou règlement type de gestion). La grande pluralité des propriétaires forestiers rend donc la gestion de cette forêt complexe et mérite une attention particulière.



Sources

- agriculture.gouv.fr
- fibois-idf.fr
- presse.ademe.fr
- ecotree.green
- ecologie.gouv.fr



montpellier3m.fr

